

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2025

RELATIVE À LA LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME DANS L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR - (N° 1009)

Adopté

N° AC81

AMENDEMENT

présenté par
Mme Le Grip, rapporteure et M. Henriët, rapporteur

TITRE

À l'intitulé, après le mot :

« antisémitisme »,

insérer les mots :

« , le racisme, les discriminations, les violences et la haine ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement fait correspondre le titre de la proposition de loi au contenu de cette dernière.

C'est une mise en cohérence de l'intitulé de la loi avec son contenu.